

## Un haut lieu de la Révolution

### Le Tribunal révolutionnaire

En 1790, le maire de Paris appose les scellés aux portes du Palais, jusque-là siège du Parlement de Paris. Le Tribunal révolutionnaire, instauré en mars 1793, s'installe dans la Grand'chambre. En juillet, Robespierre entre au comité de Salut public avec un programme basé sur la vertu et la terreur. La « loi des suspects » ordonne l'arrestation de tous les ennemis de la Révolution, avoués ou présumés. De 1793 à 1794, plus de 2 700 personnes comparaissent devant Fouquier-Tinville, accusateur public du tribunal, parmi lesquels la reine Marie-Antoinette et Robespierre. Les procès de grands personnages font place aux procès collectifs. En 1794, témoins et défenseurs sont supprimés et chaque jour, plusieurs dizaines de personnes sont guillotonnées. Après la chute de Robespierre, le Tribunal est dissout en mai 1795.

### La vie quotidienne à la prison

La Conciergerie était réputée comme la plus dure des prisons. Pendant la Terreur\*, les cellules accueillent plusieurs centaines de prisonniers, logés dans de terribles conditions d'insalubrité et d'entassement. Jusqu'en 1794, les « suspects » cohabitent avec les prisonniers de droit commun. La veille de leur comparution, les détenus étaient informés du début de leur procès et des charges pesant contre eux par le « journal du soir » ou acte d'accusation. Une fois le verdict prononcé, les condamnés à mort pouvaient s'offrir un dernier banquet.

\* Explications au dos de ce document.

## Glossaire

**Chapiteau** : pierre taillée ou sculptée placée au sommet d'une colonne pour supporter la retombée d'un arc.

**Girondin** : appartient au parti formé en 1791 autour de députés de la Gironde qui s'avèrent particulièrement radicaux.

**Lit de justice** : réunion du Parlement présidée par le roi qui faisait prévaloir son autorité.

**Oratoire** : lieu destiné à la prière.

**Pailleux ou payeux** : prisonnier le plus pauvre, réduit à coucher sur de la paille.

**Pistolier** : prisonnier pouvant acquitter quelques pistoles pour disposer d'une cellule équipée de lits.

**Terreur** : période entre la chute de la monarchie et fin 1794, pendant laquelle un conseil exécutif et la commune de Paris se partagent le pouvoir. Robespierre et les « Montagnards » mènent une politique intense de lutte contre les ennemis de la République à l'intérieur et à l'extérieur.

## Informations pratiques

Durée moyenne de la visite : 1h15

Visites adaptées pour les personnes handicapées.



Le Centre des monuments nationaux publie une collection de guides sur les monuments français, traduits en plusieurs langues. Les Éditions du patrimoine sont en vente à la librairie-boutique.

Centre des monuments nationaux  
 Conciergerie  
 Palais de la Cité  
 2 boulevard du Palais  
 75001 Paris  
 tél. 01 53 40 60 97  
 la.conciergerie@monuments-nationaux.fr

[www.monuments-nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)

# Conciergerie

## Palais et prison

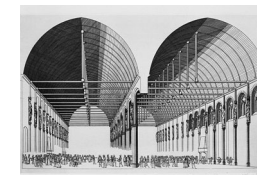
### Résidence des rois de France

Au VI<sup>e</sup> siècle, Clovis, premier roi des Francs, installe sur l'île de la Cité sa demeure royale. Cinq siècles plus tard, Hugues Capet, premier roi capétien, établit son conseil et son administration dans le palais de la Cité qui devient ainsi le siège du pouvoir royal.

### Symbole du pouvoir royal

Au XIV<sup>e</sup> siècle, poursuivant l'œuvre de son grand-père Saint Louis, Philippe IV le Bel fait du Palais un prestigieux symbole de la monarchie, qui deviendra le siège du Parlement de Paris.

### Palais de justice et prison



À la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Charles V quitte la demeure royale de la Cité pour l'hôtel Saint-Pol, détruit depuis, après l'assassinat des

conseillers de son père. Il charge un intendant ou « concierge », doté de pouvoirs de justice, d'administrer le Palais et la prison.

De nombreux prisonniers d'État y séjournent tel Ravaillac, meurtrier d'Henri IV. Plus tard, le Tribunal révolutionnaire siège au Palais et en renforce le caractère carcéral. La Conciergerie est classée monument historique en 1914.

